

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Bijou
<b>Titre du module</b>	<b>Histoire et théorie du design 4</b>
<b>Type de module</b>	Module inter-filière – Module obligatoire *
<b>Code</b>	04HT (D.AI.334.04HT.F.15)
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Module organisé sur toute la durée du semestre 4
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Aucun prérequis
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Esthétique du design</b> : acquérir, à travers une lecture critique de la création en design, une meilleure compréhension de l'histoire et de la théorie du design
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<b>Esthétique du design</b> : cours magistral accompagné de travaux à domicile et d'analyses de cas en groupes.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.  Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5).  La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique.  Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
<b>Enseignants</b>	Michael Jakob
<b>Nom du responsable du module</b>	Lysianne Lécho Hirt
<b>Descriptif validé le</b>	17.07.2020
<b>Par</b>	Lysianne Lécho Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014